

DES PORTRAITS D'ENTREPRENEURS D'AVENIR

Novembre 2010

Entrepreneurs d'avenir



Les pionniers
d'une économie
plus humaine



Découvrez chaque semaine le portrait d'un Entrepreneur d'avenir sur www.entrepreneursdavenir.com

Sélection de portraits réalisés en novembre 2010

1. Patrick MONTIER

gère la société ID::Next, spécialisée dans le développement d'applications online très techniques.

ID::Next

2. Pierre-Yves LEVY

préside Outilacrier, négociant industriel qui distribue à une clientèle exclusivement professionnelle de l'outillage et des fournitures industrielles nécessaires à l'action productive.

Outilacrier

4. Claire PERADOTTO

gère la société Peradotto, qui a pour activité la signalétique extérieure avec une production sur l'écologie. Elle anime le groupe d'Entrepreneurs d'avenir PACA Nice sur l'éco responsabilité.

Peradotto

3. Jean-Michel RICARD

est directeur général développement du groupe Siel Bleu, association qui propose un parcours de prévention-santé du jeune salarié en entreprise jusqu'à la personne dépendante en maison de retraite.

Siel Bleu



Patrick MONTIER – ID::NEXT



Vous avez créé Ecocompare.com, premier guide web et iphone des écoproduits. D'où vous est venue l'idée de créer un tel guide ? Comment évaluez-vous l'impact environnemental des différents produits répertoriés ?

ecocompare.com est au départ un projet purement personnel. J'ai toujours été très sensibilisé aux questions d'environnement et principalement celles liées à notre mode de vie : consommation, biodiversité, gestion des déchets, pollution, modes de transport.

J'essaye au quotidien de trouver un compromis entre ma volonté de limiter mon impact environnemental et mon mode de vie. Je privilégie le vélo ou la marche pour les trajets courts, utilise un composteur pour les déchets organiques, trie et collecte des emballages, fait installer des panneaux solaires pour l'eau sanitaire, mis en place des bacs de récupérateurs d'eau, renforcé l'isolation via ouate de cellulose... En 2007, avec quelques amis de la Jeune Chambre Economique, nous avons monté un projet de Guide du Romanais Responsable (GRR) qui consistait à présenter des écoproduits, calendrier fruits, légumes de saison, courbes vélo... Ce guide a eu le prix développement durable de la ville de Romans-sur-Isère et à remporté un succès important auprès de la population, c'est cet événement qui a été déclencheur et m'a donné envie d'aller plus loin pour essayer d'informer encore plus de monde. En tant qu'informaticien, la solution fut évidente pour moi : le site web Ecolocompare en 2008 est devenu par la suite ecocompare.com en 2009, un guide internet web et maintenant iphone des écoproduits.

Sur ce site, pour chaque produit référencé, nous notons les efforts des fabricants pour limiter l'impact environnemental et ceci à chaque étape du cycle de vie : fabrication, utilisation et fin de vie. Cette méthode positive et qualitative a été présentée en 2009 à l'ADEME qui l'a vérifiée puis fait l'objet en 2010-2011 d'une collaboration avec la classe Master en Science et Génie de l'environnement de l'université Paris VII. Les étudiants vont analyser, améliorer cette méthodologie pour l'appliquer à un nombre plus important de catégories de produit.



Comment se matérialise au quotidien votre engagement en matière de RSE dans la gestion de votre société ?

En tant que gérant, j'estime que diriger une entreprise reste avant tout une aventure humaine et qu'elle ne peut se développer si les équipes ne travaillent pas en parfaite harmonie. Je fais donc tout mon possible pour que mes salariés se sentent bien et intéressés par la réussite de l'entreprise et ce n'est pas qu'une question de salaire. Pour cela, j'applique quelques règles qui me semblent fondamentales : communiquer au moindre souci, leur fournir tout ce qui peut faciliter leur travail, leur cadre de vie, leur faire confiance (tout le monde peut se tromper mais on apprend), les remercier quand ils ont bien travaillé par une prime mais aussi simplement par le fait de les féliciter, cela paraît évident mais c'est encore trop rarement appliqué. Par ailleurs, j'estime qu'il faut les faire participer à certaines décisions importantes et enfin leur donner les moyens d'évoluer : formation, nouvelles responsabilités.

Coté environnemental, comme pour ma vie personnelle, j'applique des règles de bon sens : locaux bien isolés, chauffage au poêle granulés de bois, coupe-veille électrique sur le matériel informatique, tri papier, ampoules basses consommation, consommables et produits entretien certifiés BIO...

Et, en tant que membre d'Entrepreneurs d'avenir, qu'attendez-vous du Parlement 2011 ?

J'attends avant tout les résultats des différents groupes de travail concernant les moyens à mettre en œuvre pour favoriser les nouvelles démarches responsables. Quelles seront les différentes actions qui permettront de communiquer autour de ce nouveau modèle pour l'entreprise, de mettre en avant des chefs d'entreprise responsables, de démontrer que cette démarche est nécessaire si l'on souhaite garder une activité durable. Je souhaite que cet événement puisse bénéficier d'une couverture médiatique importante afin que d'autres entrepreneurs qui partagent ces mêmes valeurs rejoignent le mouvement Entrepreneurs d'avenir.



Pierre-Yves LEVY - OUTILACIER



Vous dites avoir développé avec Outilacier un concept de « Distribution Responsable ». Qu'est ce qu'un distributeur responsable pour vous ?

En effet, à Outilacier avec mon équipe, nous avons formulé un concept de « distributeur responsable » que nous cherchons à mettre en œuvre dans le cadre de notre activité de négoce industriel :

Ainsi, nous sélectionnons prioritairement des produits ou des fabricants qui, par leurs natures ou leurs actions, sont respectueux des valeurs du développement durable, et nous sollicitons nos clients pour partager ces valeurs.

Nous souhaitons, dans le cadre de l'exercice de notre activité, préserver et assurer l'évolution raisonnée de l'écosystème socio-économique au sein duquel nous constatons notre interdépendance. En effet, il n'y a pas de développement durable sans emploi, sans maintien des savoirs faire, sans préservation et modernisation de notre patrimoine industriel.

En tant que distributeur, nous sommes un maillon de liaison entre nos fournisseurs, les fabricants, et nos clients, les utilisateurs industriels. Nos choix et arbitrages doivent créer une valeur ajoutée profitable à toutes les parties sans être destructrice ou destructeurs (nos choix) de l'une d'elles. Nos clients pouvant devenir nos fournisseurs et vice-versa. La contrepartie de notre démarche de distribution responsable est une pratique d'achat responsable chez nos clients, et nous trouvons ensemble les moyens de satisfaire aux contraintes économiques et techniques, permettant d'assurer la compétitivité de tous les maillons de la chaîne, au sein de laquelle se situe notre action de distribution responsable.

Comment mettez-vous en pratique ces principes dans votre entreprise ? Comment sélectionnez-vous vos fournisseurs ?



Nous sélectionnons prioritairement les produits que nous distribuons auprès de fabricants continuant à produire sur nos territoires et/ou concevant des produits respectueux de l'environnement.

Nous limitons donc la distribution de produits d'origines exotiques, ou proposés par des pseudos fabricants français, sous traitant une part importante de leurs fabrications 'ailleurs'.

Nous avons une collaboration active avec certains de nos fournisseurs pour limiter les actions de délocalisation, ou pour relocaliser certaines productions qu'ils avaient externalisées.

Précisons aussi que la fabrication territoriale, et ses processus, sont bien plus respectueux de l'environnement que ne le sont les fabrications exotiques, qui souvent, ne sont soumises à aucune obligation légale.

Coté clients, nous portons nos messages avec conviction vers les directions d'achats des grands groupes et, sur notre incitation, de grands groupes industriels (SNCF, AREVA, CEGELEC...) et des PME, ont fait le choix d'acheter de l'outillage et des fournitures industrielles d'origine territoriale, plutôt qu'acheter des produits d'origines exotiques, et pas toujours qualitatifs. Par ces choix assumés, ces grands groupes et PME participent activement au maintien sur notre territoire de savoirs faire et des emplois qui en découlent, et ils motivent aussi leurs opérateurs en interne, qui sont fiers de travailler avec des produits d'origine territoriale et de qualité professionnelle.

Cela permet aussi de préserver et de pérenniser un patrimoine industriel historique de qualité, qui contribue activement à la mise en œuvre d'une politique nationale de recherche et développement, qui a besoin de supports industriels et de matérialisation pour s'exprimer valablement.

L'innovation et la production qui en découlent, enrichissent notre pays, participent à son rayonnement, et nous donnent les moyens de déployer collectivement une politique élargie en terme de développement durable.

Du tout gagnant...

En tant que membre d'Entrepreneurs d'avenir, qu'attendez-vous du prochain Parlement 2011 ?

Des échanges constructifs, de l'information, de la découverte, de l'étonnement, de l'ambition, et bien sûr la promotion des valeurs et des concepts mis en avant d'une façon pionnière par Entrepreneurs d'avenir.

Jean-Michel RICARD – SIEL BLEU



Comment votre association est-elle structurée ?

SIEL Bleu est un groupe associatif de 240 salariés qui s'organise en 4 pôles : Siel Bleu intervient auprès des personnes âgées, handicapées et/ou atteintes de maladies chroniques au sein de 2 000 établissements (maisons de retraite, hôpitaux...). Domiciel s'adresse de son côté aux particuliers. GPS Santé intervient auprès des salariés des entreprises, en prévention des maux professionnels (accidents du travail, TMS, etc.). Enfin nous avons aussi un organisme de formation pour les professionnels de santé.

Quels sont les grands principes de votre action ?

L'activité physique et sportive douce est pour nous un vecteur de soin physique, mais aussi un outil cognitif pour retrouver confiance en soi, un outil social qui permet la rencontre, enfin un outil sociétal qui participe des politiques de santé publique visant à améliorer la situation des personnes fragilisées. Il est notamment prouvé que pour des maladies chroniques de type VIH ou cancer, l'activité physique douce réduit la fatigabilité. En phase de rémission pour certaines maladies graves, elle diminue le risque de récurrence.



En quoi cet engagement est-il créateur de valeur ?

Tout d'abord, le « business model » du groupe est au service de ses valeurs : le bénéfice généré par nos activités auprès des entreprises est reversé dans l'association et nous permet de proposer nos autres activités à des tarifs bas pour que le plus grand nombre possible y ait accès. Ensuite, nos interventions visent toujours à créer un cercle vertueux pour toutes les parties prenantes. Par exemple en proposant des échauffements aux travailleurs du BTP : le salarié préserve sa santé (moins de foulures...). L'entreprise s'y retrouve en termes de coût. La collectivité également avec moins d'arrêts de travail et de remboursements de soins. Enfin, notre récent partenariat avec la Croix Rouge pour proposer des modules de prévention des risques routiers, prouve que deux acteurs de l'économie solidaire peuvent trouver des modèles économiques innovants, à la fois créateurs de valeur économique et de valeur sociale.



www.sielbleu.org

Claire PERADOTTO – PERADOTTO



Vous avez engagé votre société dans un développement durable. Pouvez-vous nous en dire plus sur le type d'actions que vous menez au quotidien ? En quoi consiste notamment votre démarche « print vert » ?

Avec mon frère Lionel, nous développons l'entreprise créée par notre père. A l'époque, tous les mercredis, il fabriquait les décors de cinéma dans son atelier. Depuis, ce travail artisanal s'est étendu aux techniques les plus sophistiquées comme la sérigraphie, l'infographie, le marquage adhésif ou l'impression numérique très grand format. Cela va de la signalétique extérieure et intérieure à l'événementiel en passant par la décoration des véhicules ou la fabrication de stand. A tel point que nous sommes devenus un des plus gros parcs français. Nous avons des clients à travers toute la France et en Europe. Notre grande fierté, c'est aussi notre label « Print Vert », c'est-à-dire notre engagement à imprimer plus vert pour l'avenir de notre planète. Pour vous citer quelques exemples, nous recyclons nos PVC dans une usine spécialisée ou nous les transformons en sacs, poufs etc.... Nous utilisons également des encres aqueuses ou composées de matières biodégradables. Enfin, la plupart de nos produits sont écologiques. C'est un investissement que nous ne répercutons pas sur nos clients mais que nous sommes prêts à faire pour montrer qu'une PME peut œuvrer de manière écologique sans posséder les budgets des grosses entreprises. Je pense en particulier à l'avenir de nos enfants et je souhaitais impliquer toute la société dans le processus écologique.

Nos 3 axes : technique, recherche et développement et optimisme.



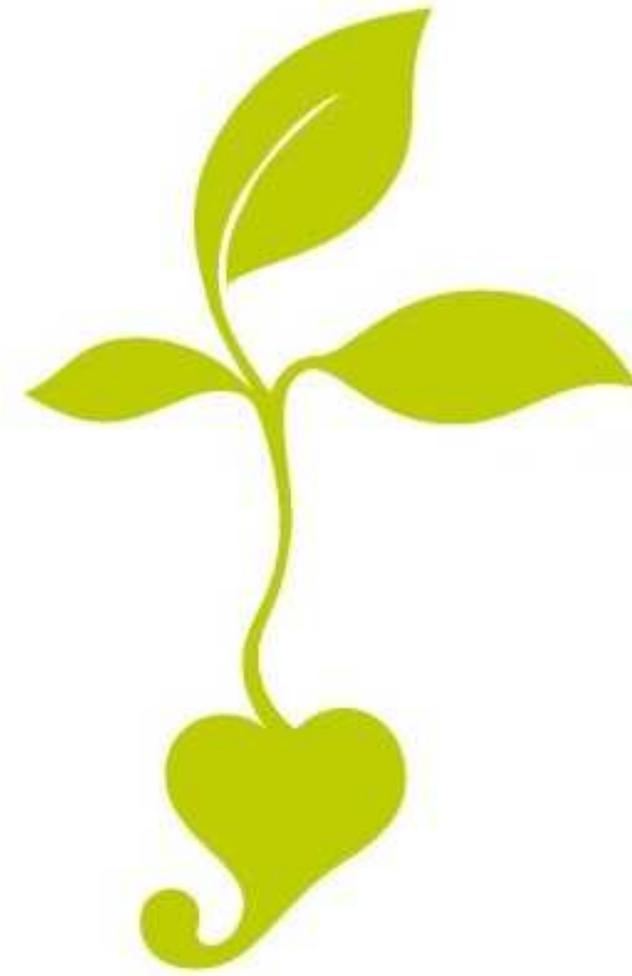
Vous animez un groupe d'Entrepreneurs d'avenir en région PACA axé sur l'éco-responsabilité. Comment progressent vos travaux ? Votre groupe étant l'un des plus nombreux, qui le compose et comment gérez-vous l'organisation du travail de la communauté ?

Nous sommes un groupe avant tout heureux de nous retrouver une fois par mois. Nous travaillons à l'élaboration d'une « fleur DD » qui a pour objectif de sensibiliser les entreprises au DD, de donner des axes concrets de travail facile d'accès et d'ouvrir aux questionnements pour mettre en mouvement.



Qu'attendez-vous du prochain Parlement des Entrepreneurs d'avenir en 2011 ?

Un lieu d'échange pour nous faire sourire et grandir.



Retrouvez ces entrepreneurs sur le site

www.entrepreneursdavenir.com